



Cher ami(e) sportif(ve)

Nous avons le plaisir de vous inviter à prendre part à la 61^{ème} Edition des 28 HEURES DE ROUBAIX les 20 et 21 septembre 2014 .

Cette épreuve de marche athlétique sera sélective en 2015 au PARIS-COLMAR et à LA FRANCOIS 1er.

ATTENTION LE DEPART EST CHANGE

Départ, le SAMEDI 20 SEPTEMBRE à 11 HEURES sur la GRAND PLACE de ROUBAIX

Sur un circuit homologué, une boucle de 15 km 21 en milieu Urbain vous est proposée avant de rejoindre le circuit permanent de 3031m fermé à la circulation et tracé dans le cadre boisé du PARC BARBIEUX de ROUBAIX , vous évoluerez sur cette distance jusqu'au dimanche 14 heures. Vous évoluerez ensuite sur une distance de 1000m tracé sur le parcours et votre arrivée sera jugé à 15h .

VOUS TROUVEREZ EN ANNEXE LE REGLEMENT DE CETTE EPREUVE INTERNATIONALE AINSI QUE SON BULLETIN D'ENGAGEMENT.

Veillez nous adresser au plus vite votre engagement en n'oubliant pas de nous préciser votre date de naissance, le numéro de votre licence (obligatoire) le nom exact de votre club et le bref résumé de votre palmarès.

CORRESPONDANCE

Courrier: Mr Louis Desroches, 4, rue DESCARTES 59100 ROUBAIX, EMAIL ; cm.roubaix59100@nordnet.fr

Les concurrents qui désirent arriver le vendredi soir 19 septembre et bénéficier de l'hébergement , doivent le signaler lors de leur engagement. selon l'article 9 du règlement joint ou vous trouverez les modalités et participation.

Il est rappelé que le comité directeur, ne prendra en charge aucun des frais lors de votre séjour, autres que ceux prévus par notre organisation pour la période allant du vendredi soir au dimanche dès la fin de la compétition

Si vous désirez séjourner à ROUBAIX après l'épreuve, une réservation à votre nom pourra être prise par le club
Le paiement de cette réservation supplémentaire s'effectuant à l'hôtel

Le droit d'engagement à verser à la remise des dossards qui aura lieu dès le vendredi soir pour se poursuivre le samedi matin sur le site de départ est de 25 € (vingt cinq €)

L'athlète par le simple engagement atteste, avoir passé un examen médical annuel obligatoire pour sa licence et être en état de santé compatible à sa participation à la compétition

La date limite des engagements est fixée au mercredi 10 septembre 2014 DERNIER DELAI

Dans l'attente de votre réponse, et nous l'espérons de votre engagement, nous vous prions de croire cher(e) ami (e) à l'assurance de nos sentiments sportifs les plus sincères.

Le président Philippe Douterluingne